



Atlas social de la France

ISSN : 3100-0797

Éditeur : Espaces et Sociétés (UMR 6590 CNRS)

<https://atlas-social-de-france.fr/>

Des familles monoparentales plus fragiles et plus nombreuses dans le sud et les territoires d'outre-mer



[Goodpics](#) - stock.adobe.com

François Madoré et Stéphane Loret

🔗 <https://atlas-social-de-france.fr/index.php?id=1260>

DOI : <https://doi.org/10.48649/asf.1260>

Référence électronique

François Madoré et Stéphane Loret, « Des familles monoparentales plus fragiles et plus nombreuses dans le sud et les territoires d'outre-mer », *Atlas social de la France* [], eISSN : 3100-0797, *Ménages et familles : cohabiter sous le même toit*, mis en ligne le 27 mars 2026, consulté le 27 mars 2026. URL : <https://atlas-social-de-france.fr/index.php?id=1260> - DOI : <https://doi.org/10.48649/asf.1260>

Licence

CC 4.0 - BY



Des familles monoparentales plus fragiles et plus nombreuses dans le sud et les territoires d'outre-mer



[Goodpics](#) - stock.adobe.com

François Madoré et Stéphane Loret

RÉSUMÉ

Français

Le nombre des familles monoparentales a beaucoup augmenté ces dernières décennies en France, conséquence de la multiplication des séparations. Elles sont constituées pour l'essentiel de femmes seules souvent avec enfants, et comme leur taux d'emploi est inférieur aux couples avec enfant(s), leur niveau de vie est bien souvent plus faible voire situé sous le seuil de pauvreté. Explorer la géographie de ces familles invite donc à réfléchir aux inégalités de revenus au prisme des rapports sociaux entre hommes et femmes.

INDEX

Mots-clés

familles, monoparentalité, femmes, enfants, inégalités de revenus

Glossaire

ménage

SOMMAIRE

Un essor au cœur des évolutions sociales, familiales et de genre

Avant tout des mères, avec des enfants plus âgés

Figure 1. Des familles monoparentales ayant en majorité un enfant

Figure 2. Des enfants plus âgés dans les familles monoparentales

Des situations économiques et sociales fragiles

Une surreprésentation dans le sud et l'outre-mer, en milieu urbain dense et dans le logement social

Figure 3. Des familles monoparentales plus présentes dans la moitié sud de la France et les départements d'outre-mer

Figure 4. Des familles monoparentales plus nombreuses dans les grandes aires d'attraction des villes et dans l'urbain dense

TEXTE INTÉGRAL

Un essor au cœur des évolutions sociales, familiales et de genre

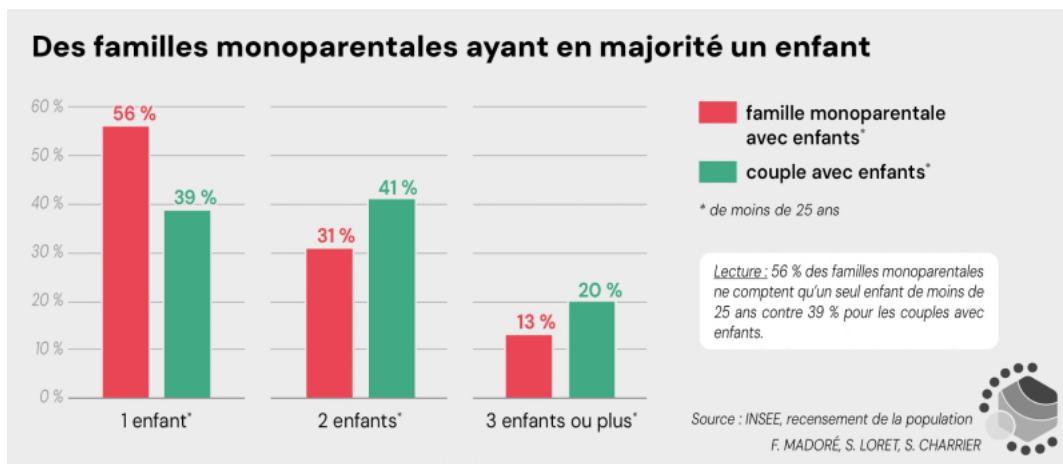
- 1 3,2 millions de familles monoparentales sont recensées en France en 2021, la grande majorité d'entre elles (2,5 millions) étant composée d'un parent avec un ou plusieurs enfants de moins de 25 ans. Ces familles sont de plus en plus nombreuses dans la société française, leur part ayant quasiment triplé depuis 1975 puisqu'elles représentent désormais un peu plus du quart des familles avec enfant(s) de moins de 25 ans, contre un dixième en 1975. L'augmentation de ces familles monoparentales résulte principalement de la multiplication des ruptures d'unions, alors que jusque dans les années 1960 le décès précoce d'un des parents, le plus souvent le père, en était à l'origine. Elles sont donc un témoin de l'instabilité bien plus grande de la vie de couple, comme de la vie professionnelle. On peut y voir le résultat des mutations sociologiques majeures qui traversent la société française depuis quelques décennies, à commencer par l'évolution des rapports genrés et du droit de la famille, marqué notamment par l'instauration en 1975 du divorce par consentement mutuel, et l'émanicipation professionnelle et économique des femmes avec l'augmentation du taux d'activité féminin.

Avant tout des mères, avec des enfants plus âgés

- 2 La représentation dominante de la famille monoparentale est celle d'une mère qui élève seule un ou plusieurs de ses enfants, et c'est d'ailleurs le cas des quatre cinquièmes des familles de ce type avec

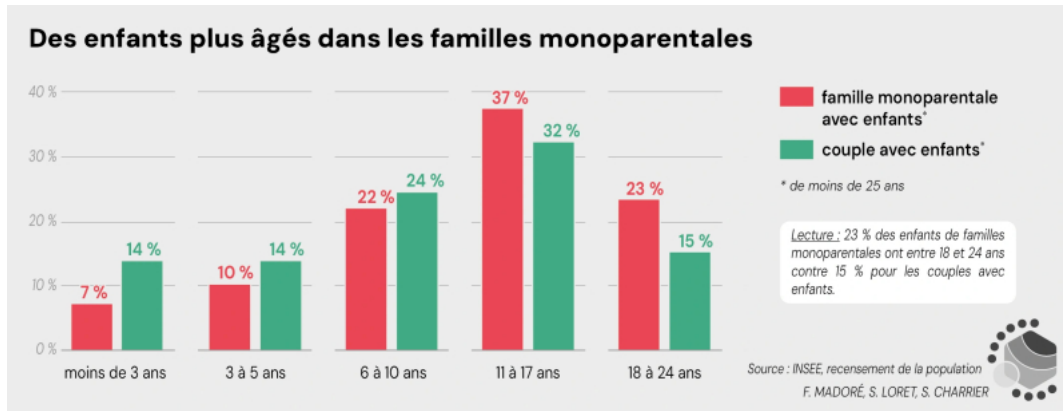
enfant(s) de moins de 25 ans en 2021. Elles sont aussi de taille plus limitée que celles constituées d'un couple, puisque 56 % d'entre elles ne comptent qu'un seul enfant, contre 39 % parmi les couples (figure 1). Quant aux enfants qui vivent dans une famille monoparentale, ils sont en moyenne plus âgés que ceux résidant avec leurs deux parents : seuls 7 % d'entre eux ont moins de 3 ans contre 14 % de ceux qui vivent dans un couple ; en revanche, 61 % ont entre 11 et 24 ans contre 48 % pour ceux qui grandissent dans un couple (figure 2). Ces différences entre les familles monoparentales et les couples avec enfant(s) s'expliquent par un double processus : d'un côté, la rupture d'union diminue la période de vie commune et donc la probabilité d'avoir plusieurs enfants ; de l'autre, la séparation intervient plus rarement lorsque les enfants sont en bas âge et, lorsque le couple se sépare, le plus jeune des enfants est déjà âgé en moyenne de 5 ans en France.

Figure 1. Des familles monoparentales ayant en majorité un enfant



Source : INSEE, Recensement de la population.

Figure 2. Des enfants plus âgés dans les familles monoparentales



Source : INSEE, Recensement de la population.

Des situations économiques et sociales fragiles

- À ces différences de genre et de composition des ménages se surimpose un écart socio-économique significatif entre famille monoparentale et couple. Les parents seuls avec enfant(s) de moins de 25 ans occupent ainsi moins fréquemment un emploi, comparés aux parents en couple avec enfant(s). Cette situation apparaît encore plus tranchée pour les femmes vivant seule avec leur(s) enfant(s) : seules 69 % d'entre elles sont actives et en emploi sur le marché du travail formel (tout en assurant la charge du travail parental et domestique), contre 79 % des hommes, soit à chaque fois 10 points de moins que chez les couples avec enfant(s) composés d'une femme active ou d'un homme actif ayant un emploi.
- Cette situation moins favorable des familles monoparentales, en particulier celles composées d'une femme, sur le marché du travail explique largement la situation sociale plus difficile de ces ménages. D'une part, ces familles disposent d'un niveau de vie médian inférieur de 28 % à celui de l'ensemble des ménages dont la personne de référence est âgée de moins de 65 ans (16 710 € de revenu annuel disponible par unité de consommation contre 23 150 €, l'unité de consommation permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes). D'autre part, le taux de

pauvreté des familles monoparentales est le double de la moyenne nationale (32 % contre 15 %, toujours pour les ménages dont la personne de référence a moins de 65 ans) et même deux fois et demi supérieur à celui des couples avec enfant(s) (13 %).

- 5 Les familles monoparentales sont donc bien plus affectées que les autres couples avec enfant(s) par des formes de pauvreté voire de précarité. En témoigne également le taux de privation matérielle et sociale défini à l'échelle européenne, qui propose une mesure non monétaire de la pauvreté, car basée sur l'incapacité des ménages à couvrir des dépenses de la vie quotidienne. Cet indicateur de pauvreté est atteint si le ménage est privé d'au moins cinq éléments de la vie courante sur une liste de treize, comme par exemple le fait de pouvoir chauffer son logement ou acheter des vêtements neufs. Or, les familles monoparentales vivant en France sont bien plus souvent touchées par cette mesure non monétaire de la pauvreté, puisqu'un gros quart d'entre elles se trouve en situation de privation matérielle et sociale en 2024, soit le double là aussi de la moyenne nationale et le triple des couples ayant un ou deux enfants. Le basculement dans la pauvreté ou l'appauvrissement des couples se séparant est pour partie la conséquence du déménagement qui suit la séparation (parmi tous les événements familiaux et changements de situation professionnelle, la rupture génère la probabilité la plus élevée de déménager, comme l'illustre une analyse de la mobilité résidentielle des Franciliens couverts par des prestations des caisses d'allocations familiales), chaque membre devant alors supporter seul les charges du logement alors qu'elles étaient auparavant mutualisées.

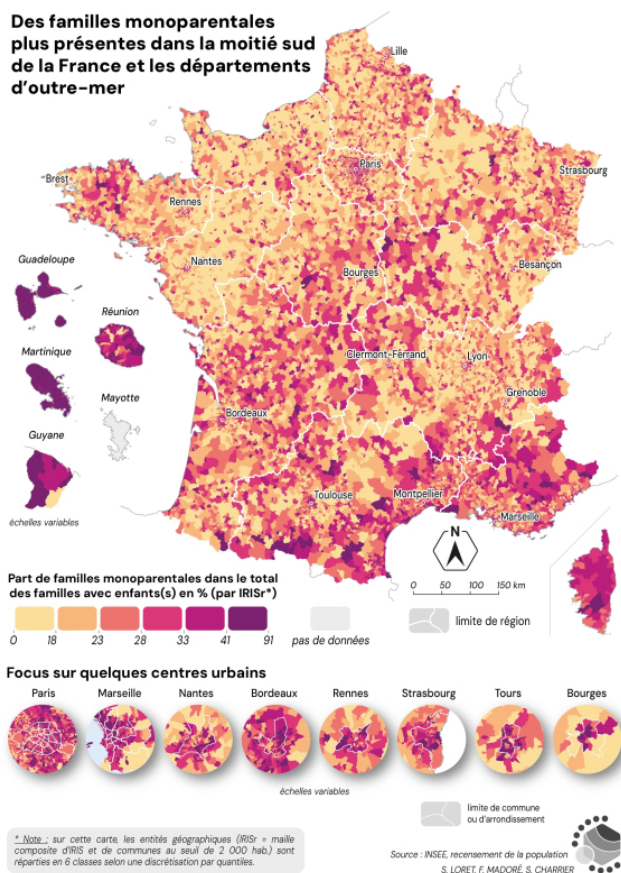
Une surreprésentation dans le sud et l'outre-mer, en milieu urbain dense et dans le logement social

- 6 Les familles monoparentales ne sont pas réparties de manière uniforme dans l'espace français. À l'échelle des départements, leur proportion dans le total des familles avec enfant(s) varie considérablement, allant de 21 % à 60 % en 2021. Toutefois cet écart est tromp-

eur, car en réalité la très grande majorité des départements sont proches de la moyenne et seule une minorité étire la série, en particulier vers les valeurs les plus élevées. Celles-ci sont atteintes dans les départements d'outre-mer, où les taux de familles monoparentales culminent, oscillant entre 46 % et 60 % des familles avec enfant(s). Autrement dit, dans ces territoires ultra-marins, une famille sur deux est en situation de monoparentalité, soit des taux bien supérieurs à ceux observés dans l'hexagone, et 90 % de ces familles monoparentales sont composées d'une mère élevant seule son ou ses enfant(s), soit dix points de plus que dans l'hexagone. L'une des raisons principales de cette forte surreprésentation de la monoparentalité dans les territoires d'outre-mer s'explique par la proportion très élevée de naissances survenant en dehors du couple. Cela concerne 44 % des femmes ayant accouché en 2021, contre 8 % de celles vivant dans l'hexagone, où l'accès à la parentalité hors du couple reste très minoritaire.

- 7 La cartographie de la proportion des familles monoparentales dessine une opposition nord-sud assez marquée, sans être pour autant absolue (figure 3). Les taux les plus faibles se répartissent ainsi le long d'un arc allant du nord-ouest de l'hexagone, hormis le centre Bretagne et les Côtes-d'Armor, jusqu'en Auvergne-Rhône-Alpes, tout en englobant le nord et le nord-est du territoire. Par contraste, les taux les plus élevés de familles monoparentales sont observés dans la moitié sud de la France, tout particulièrement à proximité de la bordure méditerranéenne, le sud-ouest pour remonter jusqu'à la région capitale en englobant la partie nord du Massif Central.

Figure 3. Des familles monoparentales plus présentes dans la moitié sud de la France et les départements d'outre-mer



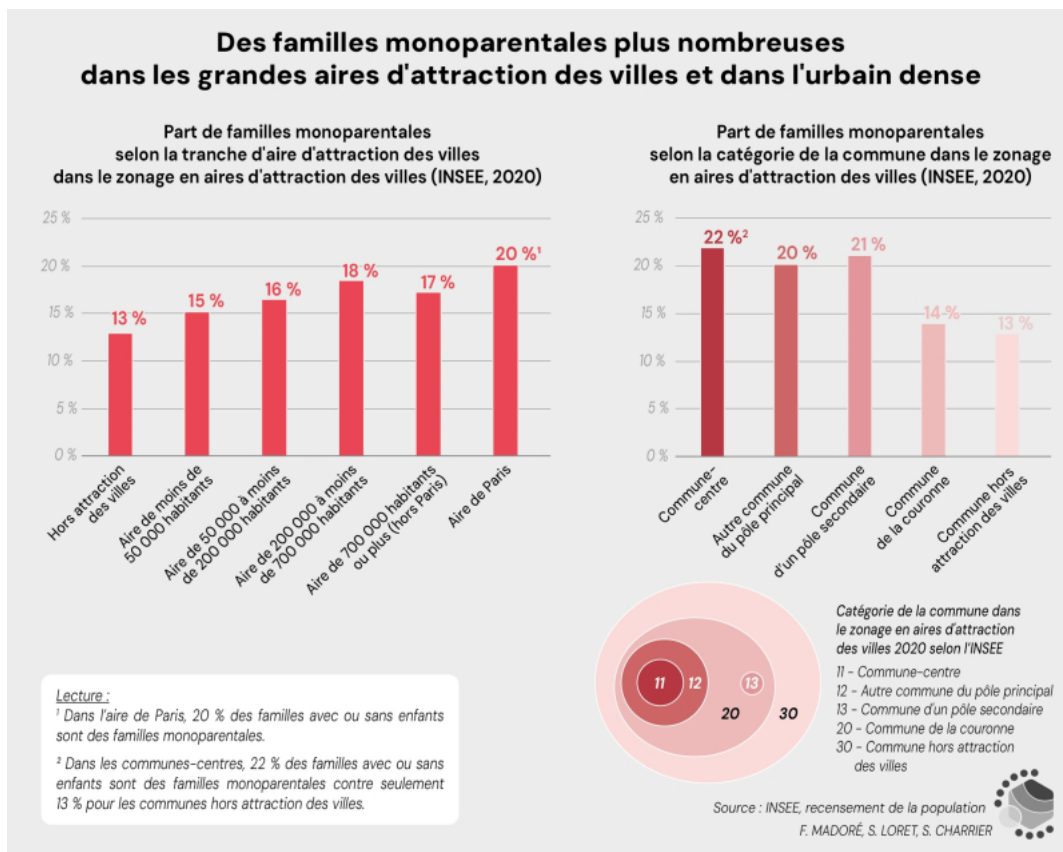
Note : Sur cette carte, les entités géographiques (IRISr = maille composite d'IRIS et de communes au seuil de 2 000 habitants) sont réparties sur 6 classes selon une discrétisation par quantile.

Source : INSEE, Recensement de la population.

- 8 La prise en compte de la typologie des aires d'attraction des villes de l'Insee fait ressortir la présence plus marquée des familles monoparentales dans les espaces urbains les plus denses (figure 4). Leur proportion est en effet assez faible dans les communes situées hors attraction des villes (13 % des familles, avec ou sans enfant(s)), alors qu'elle est maximale dans les plus grandes aires d'attraction et notamment celle de Paris. Par ailleurs (figure 4), une nette différence existe entre les communes du pôle principal (commune-centre et

ique, avec respectivement 20 % et 22 % contre 14 % des familles avec ou sans enfant(s). Ces écarts restent néanmoins limités, comme ceux observés à l'échelle de la grande majorité des départements, et ils confirment combien la figure de la famille monoparentale s'est diffusée partout sur le territoire, car les processus à l'origine de sa formation concernent l'ensemble de la société.

Figure 4. Des familles monoparentales plus nombreuses dans les grandes aires d'attraction des villes et dans l'urbain dense



Source : INSEE, Recensement de la population.

9 Toutefois, la surreprésentation des familles monoparentales dans l'urbain dense n'est pas sans lien avec la structure du parc de logement, et notamment la tendance à la concentration du logement locatif social dans les agglomérations. Le niveau de vie inférieur des familles monoparentales les amène en effet à résider plus fréquemment dans le logement locatif social : 39 % d'entre elles y habitent en France métropolitaine selon l'enquête logement de l'Insee en 2013,

soit le double de la moyenne nationale. D'ailleurs, la forte relation statistique (le coefficient de corrélation est de + 0,51) entre la part de familles monoparentales et celle de logements sociaux dans le total des résidences principales atteste de ces géographies très liées. Cela s'accompagne également d'une corrélation significative entre la proportion de familles monoparentales et celle des appartements (+ 0,57). Dans les métropoles françaises, les zones de forte concentration spatiale des familles monoparentales correspondent donc sans surprise aux quartiers de grands ensembles d'habitat locatif social. De ce point de vue, les très faibles parts de logements sociaux voire d'appartements au sein du parc de logement des espaces périurbains et ruraux constituent un enjeu majeur pour les couples qui se séparent, qui plus est quand les gardes partagées et la scolarisation des enfants impliquent une proximité géographique entre les logements des deux parents.

Les coulisses de la planche

Cette planche s'intéresse aux familles monoparentales. Selon l'Insee, une famille est la partie d'un ménage (soit l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté) comprenant au moins deux personnes. Soit il s'agit d'un couple (ensemble formé de deux personnes de 18 ans ou plus sauf exception, qui partagent la même résidence principale et qui déclarent tous les deux vivre en couple ou être mariés, pacsés ou en union libre), soit il s'agit d'une famille monoparentale (adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage). Pour qu'une personne soit enfant d'une famille (couple ou famille monoparentale), elle doit être célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant faisant partie du même ménage.

L'Insee distingue, parmi l'ensemble des familles monoparentales, celles qui comportent un ou plusieurs enfants de moins de 25 ans, au nombre de 2,5 millions selon le recensement de la population 2021, de celles qui ne comptent aucun enfant de moins de 25 ans, au nombre de 0,7 million. L'analyse des familles monoparentales a porté sur les

premières, soit les quatre cinquièmes du total, car elles seules correspondent à l'acceptation la plus classique de la monoparentalité, à savoir un parent seul avec un ou plusieurs de ses enfants mineurs ou tout jeune adulte.

Le traitement cartographique montrant l'inégale proportion dans l'espace française des familles monoparentales (figure 3) est réalisé suivant la maille composite d'Iris et de communes au seuil de 2 000 habitants du projet d'Atlas social de la France (A. Roux, 2026, à paraître). La figure utilise une méthode de discrétisation en 6 classes par quantiles. Enfin, le traitement des données du recensement 2021 a été réalisé au sein d'environnements sécurisés du Centre d'accès sécurisé aux données - CASD (Réf. 10.34724/CASD), et dans le respect des seuils du secret statistique.

BIBLIOGRAPHIE

BUISSON G., COSTEMALLE V., DAGUET F. (2015). « Depuis combien de temps est-on parent de famille monoparentale ? », *Insee Première*, n° 1539. URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1283845>

CHARDON O, Daguët F., Vivas E. (2008). « Les familles monoparentales. Des difficultés à travailler et à se loger », *Insee Première*, n° 1195. URL : <https://www.epsilon.insee.fr/jspui/bitstream/1/55/1/ip1195.pdf>

GUIBARD L. (2021). « Déménager en Île-de-France : les ménages aux revenus modestes s'éloignent davantage de Paris », L'Institut Paris Région, Les Franciliens - *Territoires et modes de vie*, pp. 124-129. URL : <https://hal.science/hal-03789835>.

RÉGNIER-LOILIER A. (2025). « Devenir parent sans vivre en couple : une situation fréquente en outre-mer », *Population & Sociétés*, n° 634.

SCHNEIDER V. (2016). « Portrait social des familles monoparentales », *Observatoire des inégalités*. URL : https://www.inegalites.fr/Portrait-social-des-familles-monoparentales?id_theme=22

VILLAUME S. (2016). « Petites surfaces, surpeuplement, habitat dégradé : des conditions de logement plus difficiles après une séparation », *Études et Résultats*, n° 947. URL : <https://www.epsilon.insee.fr/jspui/bitstream/1/6210/1/er947.pdf>

AUTEUR.E.S

François Madoré

François Madoré est professeur de géographie à Nantes Université et membre du laboratoire Espaces et Sociétés (ESO) à Nantes. Ses travaux interrogent principalement les interactions entre les dynamiques sociales et les territoires sous l'angle de l'habitat, questionnant aussi bien les modes de production que d'occupation du logement. Cet objet se décline à travers quatre entrées thématiques : ségrégation sociale et habitat ; enclaves résidentielles fermées ; habitat intermédiaire des seniors ; dynamiques des espaces périurbains. D'autres travaux plus récents portent sur une géographie des sports, plus particulièrement sur les spatialités de la course à pied hors stade.

francois.madore@univ-nantes.fr

IDREF : <https://www.idref.fr/032683316>

ORCID : <http://orcid.org/0000-0001-9380-9711>

HAL : <https://cv.archives-ouvertes.fr/francois-madore>

Stéphane Loret

Stéphane Loret est ingénieur CNRS.

stephane.loret@univ-nantes.fr

IDREF : <https://www.idref.fr/254006345>

ORCID : <http://orcid.org/0000-0002-2710-5668>

HAL : <https://cv.archives-ouvertes.fr/stephane-loret>